



UNION DEPARTEMENTALE CGT HAUTE - GARONNE

Toulouse le 12 septembre 2017

à Monsieur le Président du Conseil Départemental
Madame la directrice de l'ARS
Madame le directrice de l'ONAC
Monsieur le Président de la CC Pyrénées Haut - Garonnaises

Objet: passage en autonomie de l'EHPAD de Barbazan

Mesdames, Messieurs

Après plusieurs échanges sur le devenir de l'EHPAD de Barbazan , je me permets de revenir vers vous au nom de l'Union départementale des syndicats CGT de Haute-Garonne.

En effet, suite à la réunion de cet été en préfecture, nous savons que le 7 septembre, une nouvelle réunion s'est tenue à la CC Pyrénées Haut - Garonnaises.

Étaient présents entre autres: Madame La Sous-préfète, le Conseil Départemental, l'ARS, la direction de l'ONAC ainsi que Madame le directrice actuelle de l'EHPAD.

L'évolution vers l'autonomie de l'EHPAD a été présentée comme solution suite au positionnement de l'EHPAD de Boulogne. Personne ne s'est positionné contre. L'EHPAD passerait donc sous le statut de la fonction publique Hospitalière ainsi que les agents, le tout avec gestion par la communauté de communes.

Des positionnements pour l'instant verbaux, ont assuré que cela n'aurait aucune incidence financière sur la communauté des communes, vu le statut d'autonomie. Verbalement, l'ONAC a également pris des engagements ainsi que le Conseil Départemental et l'ARS.

Un premier éclaircissement, voir une décision, pourrait être prise lors du conseil communautaire du 21 septembre ou du 10 octobre au plus tard.

En réaction, nous constatons que dès le début, l'EHPAD était menacée de privatisation ou de fermeture pure et simple. C'est pourquoi, la CGT vous demande confirmation de ces informations qui constitueraient de son point de vue, une avancée significative.

Sans minimiser le positionnement et le rôle des institutions, il n'en demeure pas moins que si elles se confirment, la CGT les met au crédit de la mobilisation des personnels, des familles, des Commingeois(e)s, des organisations syndicales locales et nationales de l'EHPAD (CGT et FO), ainsi que de l'Union locale CGT du Comminges et de l'Union départementale CGT de Haute-Garonne.

Toutefois, je rappelle que globalement, ces derniers mois et dernières semaines, les personnels et leurs représentant(e)s élu(e)s ont largement été tenu(e)s à l'écart des discussions. Même si nous prenons acte des avancées, il n'en demeure pas moins que c'est pour le moins anormal.

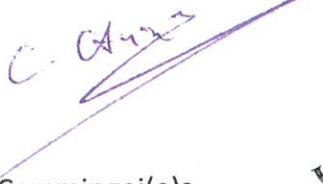
Par expérience, nous savons que le passage en autonomie sous le statut de la fonction publique hospitalière engage à des discussions et négociations intenses, que ce soit sur les conditions matérielles, budgétaires et comptables, comme sur celles des personnels, avec l'élaboration du règlement intérieur.

En conclusion, Mesdames et Messieurs, au nom de la CGT, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir veiller au respect de l'information suivie, de la concertation et pour finir, de la saisie des instances représentatives du personnel pour toutes les questions relatives au passage en autonomie de l'EHPAD de Barbazan.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de ma haute considération.

Le Secrétaire Général

Cédric Caubère



Copies: les personnels de l'EHPAD, les Commingeois(e)s.

UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS C.G.T.
DE LA HAUTE-GARONNE
BOURSE DU TRAVAIL
B.P. 7094 - 19, Place Saint-Semin
31070 TOULOUSE CEDEX 7